

MUNICIPALES 2020 : VITE, DES PROJETS !

Paris – le 2 juillet 2020 : Au lendemain du 2nd tour des élections municipales, la Fédération Nationale des travaux publics tient à adresser ses plus chaleureuses félicitations à l'ensemble des candidats élus. Dans un contexte d'effondrement de la commande publique locale, le secteur craint plus que jamais une *annus horribilis*. Mi-juin, le niveau des appels d'offres publiés était encore de -37% par rapport à 2019, dont -51% pour le seul bloc communal. La FNTP en appelle désormais à une mise en route sans délai des projets, afin d'éviter le « trou d'air » tant redouté de l'activité qui pourrait se traduire par des destructions d'emplois d'ici la fin de l'année.

La relance par l'investissement public est d'ailleurs préconisée par la Cour des Comptes dans son dernier rapport intitulé « *La situation et les perspectives des finances publiques* » (consultable <https://www.ccomptes.fr/system/files/2020-06/20200630-rapport-RSPFP-2020.pdf>). Elle rappelle que « *l'investissement public figure parmi les dépenses considérées comme les plus favorables à la croissance – pour peu que ses coûts et bénéfiques soient rigoureusement évalués. Au plan macroéconomique, l'investissement public exerce des effets à la fois sur la demande et sur les capacités d'offre.* »

A fortiori, l'effort porté sur les investissements publics d'infrastructures sont parfaitement compatibles avec les nouvelles ambitions municipales en matière de transition écologique. De nombreux chantiers peuvent ainsi être engagés dès maintenant :

- Convertir l'éclairage public en led pour réaliser jusqu'à 70% d'économie d'énergies ;
- Accélérer la « smart city », avec des projets d'ensemble qui associent voirie urbaine, éclairage public, systèmes de détection, récupération de la chaleur ;
- Développer massivement les pistes cyclables en site propre ;
- Déployer des bornes de recharges électriques ;
- Engager la remise en état du patrimoine d'infrastructures : canalisations d'eau pour mettre un terme au gaspillage de l'eau (1 litre sur 5 en moyenne), routes, transports urbains et ouvrages d'art pour éviter la dégradation irréversible de notre réseau territorial (cf. également le rapport de la Cour des Comptes qui souligne que « *si les infrastructures (de transports, d'énergie, de télécommunications...) sont généralement considérées comme de bonne qualité en France, certaines enquêtes indiquent une érosion de la qualité perçue relativement à d'autres pays, tandis que des points de faiblesse peuvent être repérés dans certains secteurs.* ») ;
- Finaliser le déploiement du THD et de la fibre optique.

Pour faire connaître ces nouveaux chantiers, les représentants des travaux publics partiront à la rencontre des Maires et des Présidents d'intercommunalités nouvellement élus à l'occasion d'un « *tour de France de l'investissement local et de la transition écologique* » à compter de la rentrée de septembre.

Pour Bruno Cavagné, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics :

« *Si l'utilité économique et sociale des projets d'infrastructures est reconnue par tous, leur utilité écologique n'est pas encore évidente. Et pourtant, les travaux publics sont au cœur des grandes mutations écologiques, qu'ils s'agissent des transports, de l'énergie ou du numérique. Ce constat est d'autant plus vrai à l'échelle de nos communes et c'est la raison pour laquelle, nous disons aujourd'hui aux Maires nouvellement élus : comptez sur nous comme nous comptons sur vous !* ».

CONTACT PRESSE :

Fédération nationale des Travaux publics (FNTP)

Contact Havas : Manon GAUDEFROY, manon.gaudefroy@havas.com, 07 88 61 74 01

Contact FNTP : Sophie CAHEN, cahens@fnfp.fr, 07 84 17 75 93

À PROPOS DE LA FNTF

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTF_info